Mairie de Die
7 rue Félix Germain
26150 Die

recrutement@mairie-die.fr
04 75 21 08 77
mairie-die.fr

Enseignant artistique saxophone

La mairie de Die cherche un enseignant artistique de saxophone pour son école de musique et d'arts plastiques dans le cadre d'un remplacement pour départ à la retraite à compter du 1er janvier 2027.

Vous êtes chargé d'assurer l'enseignement de votre spécialité dans le cadre d'un temps de travail hebdomadaire de 4h00. Vous développez la curiosité et l'engagement artistique de vos élèves, transmettez les répertoires le plus larges possibles en inscrivant votre activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Vous contribuez à la mise en œuvre du projet d'établissement, au développement des projets pédagogiques et culturels.

Il est possible de coupler ce poste avec les missions de formation musicale (durée hebdomadaire : 4h00).

Les cours se dérouleront pour l'année 2026-2027 le mercredi.

MISSIONS
Vos principales missions seront les suivantes :

- Transmettre un savoir-faire technique et musical,
- Transmettre les bases techniques par l'apprentissage,
- Faire connaître un répertoire large et varié,
- Accompagner et guider les élèves dans leur parcours artistique,
- Organiser les cours individuels, en petits groupes ou en formations musicales,
- Organiser les évaluations,
- Être impliqué dans le projet pédagogique de l'école et dans sa mise en œuvre,
- Participer, par ses réflexions et ses propositions, au conseil pédagogique.

SAVOIRS :
- Diplôme d'état de professeur de musique (ou équivalent)
- Théorie et pratique des langages artistiques
- Culture générale des disciplines et pratiques enseignées
- Connaissance des répertoires, compositeurs et interprètes
- Connaissance du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture
- Fonctionnement d'un établissement d'enseignement, organe de concertation et de décision
- Principes et mise en œuvre d'un projet d'établissement
- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif

SAVOIR-FAIRE :
- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument)
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et nouvelles pratiques
- Evaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves

SAVOIR-ETRE
- Sens du service public
- Qualités relationnelles, aisance dans l'accueil du public
- Pédagogie

- Rigueur et organisation
- Avoir le sens di dialogue, écoute et diplomatie
- Autonomie
- Curiosité professionnelle, prise d'initiative, créativité
- Capacité d'adaptation et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe et avec des partenaires multiples

INFORMATIONS ADDITIONNELLES
• temps de travail : 4 heures hebdomadaires
• Rémunération statutaire – catégorie B – cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistiques

Date limite d'envoi des candidatures : 15/12/2026
Merci de bien vouloir transmettre votre CV et lettre de motivation à : recrutement@mairie-die.fr